



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80316>

Département(s) de publication : **92, 75, 78, 93**

Annonce n° **24-80316**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPT GPSO

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux d'entretien, de travaux de rénovation, de travaux neufs et de grosses réparations tous corps d'état des bâtiments de l'EPT GPSO

Description : Marché de travaux. La présente consultation a pour objet les travaux d'entretien, de rénovation, les travaux neufs et de grosses réparations tous corps d'état dans les bâtiments de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest. Le contenu précis des prestations est explicité dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières et dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières. Le marché est alloté au sens des articles L.2113-10 du Code de la commande publique et est décomposé en quatorze lots. Chaque lot est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour des montants maximums propres, en application des articles R.2112-6-1, R.2162-2 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible trois (3) fois par reconduction tacite, soit pour une durée maximale de quatre (4) ans.

Identifiant de la procédure : cd25cc37-8044-488b-b54d-b62e2a23a74e

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Bâtiments gérés par GPSO

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Dispositions financières : Le budget principal de GPSO financera les dépenses afférentes au marché. GPSO ne percevra pas de subventions pour le financement de la prestation, objet du marché. Le règlement, après constatation du service fait, est effectué par virement avec mandatement administratif dans le délai global de paiement en vigueur à compter de la présentation de la demande de paiement. Les modalités de cautionnement et de garantie sont détaillées au CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les autres motifs figurent au RC.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Electricité

Description : Le lot n°1 concerne les travaux d'électricité. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 500 000 euros HT.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :**Type :** Prix**Description :** Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points**Pondération (points, valeur exacte) :** 40**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** français**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 05/09/2024 à 17:00**Adresse des documents de marché :** <http://marches.maximilien.fr>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <http://marches.maximilien.fr>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variantes :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 19/09/2024 à 17:00**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**
Non**Facturation en ligne :** Requise**La commande en ligne sera utilisée :** non**Le paiement en ligne sera utilisé :** non**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Au choix. Voir RC.

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à

compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Plomberie

Description : Le lot n°3 concerne les travaux de plomberie. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 500 000 euros HT.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix (voir RC).

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à

compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Parquet de danse

Description : Le lot n°13 concerne les travaux de parquet de danse. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 500 000 euros HT.

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432113 Pose de parquets

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :**Type :** Prix**Description :** Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 05/09/2024 à 17:00**Adresse des documents de marché :** <http://marches.maximilien.fr>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <http://marches.maximilien.fr>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variantes :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 19/09/2024 à 17:00**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**
Non**Facturation en ligne :** Requise**La commande en ligne sera utilisée :** non**Le paiement en ligne sera utilisé :** non**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes

détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Menuiserie extérieure tous matériaux sauf le bois

Description : Le lot n°12 concerne les travaux de menuiserie extérieure tous matériaux sauf le bois. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 200 000 euros HT.

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44220000 Menuiserie pour la construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Etanchéité, couverture

Description : Le lot n°8 concerne les travaux d'étanchéité et de couverture. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 500 000 euros HT.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261210 Travaux de couverture

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Faux-plafonds, cloisons

Description : Le lot n°9 concerne les travaux de faux plafonds et de cloisons. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 000 000 euros HT.

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Serrurerie, métallerie

Description : Le lot n°10 concerne les travaux de serrurerie et de métallerie. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 000 000 euros HT.

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44316500 Serrurerie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments

demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Volets, stores

Description : Le lot n°11 concerne les travaux de volets et de stores. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 600 000 euros HT.

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421142 Installation de volets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421143 Travaux d'installation de stores

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments

demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Menuiserie intérieure et extérieure, quincaillerie

Description : Le lot n°7 concerne les travaux de menuiserie intérieure et extérieure et de quincaillerie. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 200 000 euros HT.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la

forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Vitrierie, miroiterie

Description : Le lot n°6 concerne les travaux de vitrierie et de miroiterie. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 300 000 euros HT.

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45441000 Travaux de vitrierie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification

délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix. voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Peinture, ravalement

Description : Le lot n°4 concerne les travaux de peinture et de ravalement. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 000 000 euros HT.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45442100 Travaux de peinture

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix (voir RC)

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Gros-œuvre, Maçonnerie, plâtrerie, carrelage

Description : Le lot n°5 concerne les travaux de gros-œuvre, maçonnerie, plâtrerie et carrelage. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 800 000 euros HT.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45262500 Travaux de maçonnerie et de briquetage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix (voir RC)

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Désamiantage

Description : Le lot n°14 concerne les travaux de Désamiantage. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 1 500 000 euros HT.

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262660 Travaux de désamiantage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix; voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Revêtement de sol

Description : Le lot n°2 concerne les travaux de revêtement de sol. C'est un accord-cadre de travaux à bons de commande traité à prix unitaires, sans montant minimum, pour un montant maximum annuel de 800 000 euros HT.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45400000 Travaux de parachèvement de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44100000 Matériaux de construction et articles connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432130 Travaux de revêtements de sols

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 3 dernières années

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : *Sous-critère 1: Méthodologie d'intervention en lien avec la maîtrise d'oeuvre et organisation pour les différentes typologies de travaux (petites interventions et gros travaux) sur 30 points *Sous-critère 2: Qualité de l'équipe dédiée à la réalisation des travaux sur 15 points *Sous-critère 3: Moyens matériels pour effectuer ces travaux, qualité et provenance des fournitures sur 15 points

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : *Sous-critère 1: Prix unitaires du BPU sur 5 points *Sous-critère 2: Chantiers masqués sur 35 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 05/09/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Au choix. voir RC

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPT GPSO

Organisation qui reçoit les demandes de participation : EPT GPSO

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil - BP 30322

Ville : Cergy pontoise cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPT GPSO

Numéro d'enregistrement : 20005797400012

Adresse postale : 9, route de Vaugirard - CS90008

Ville : Meudon cedex

Code postal : 92197

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : DCPAJ

Adresse électronique : aurelie.vincent@seineouest.fr

Téléphone : +33 146294409

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 77a5a596-5fca-417c-a015-511a4ae3f655 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/07/2024 à 11:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2024